

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1677 - 1^{er} septembre 2000 - prix : 9F

Départ de Chevènement

**Jospin change de ministres,
et garde la même politique
en faveur du patronat**

(p2 et 3)

France Télécom :

**Restructurations aux dépens
des travailleurs**

(p6 et 7)

M 6189 - 1678 - 9,00 F



Tribune

4 - Les prix de l'essence flambent tout comme les profits: gare à l'explosion!

Leur société

4 - PCF: les bons points de Hue et Gayssot au gouvernement
- Impôts: Jospin Blair Schröder, même combat
5 - Prix des carburants: ils nous pompent
- Les profits pétroliers échappent en partie à l'impôt
- Rififi chez les Verts
10 - Rencontre des deux mondes

Dans les entreprises

6/7 - France Télécom
- Les (très) gros sous des actionnaires sur le dos du personnel
- Centre de Bagnolet (93): grève contre les restructurations
- Des tentatives d'intimidation tous azimuts
8 - SNCF - Picardie
9 - SNCF - Nantes
- Continental - Clairoix Oise
- C^{ie} des Wagons lits
- Pompiers
10 - Unedic: quand les syndicats demandent au patronat de renégocier
- Les 35 heures ça ne passe pas

Dans le monde

12 - L'hypocrisie des grandes puissances à propos des otages de Jolo
- États-Unis:
• les candidats sentent le pétrole
• les vrais malades qui nous gouvernent
- Sydney: p... de société

Voir

8 - Exposition: Maximilien Luce

Lire

11 - Bonnes feuilles de «Paroles de prolétaires» d'Arlette Laguiller

Chevènement 3

À QUAND LE RETOUR?

Le vrai-faux suspense qui laissait les Français, en tout cas les journalistes, halepants, est enfin terminé. Chevènement, après avoir soigneusement mis en scène l'opération, a annoncé son départ du gouvernement. Il est vrai qu'en ce domaine, il commence à avoir du métier, puisque c'est la troisième fois qu'il fait le coup.

Aussitôt, les pleureuses et les rieurs des deux camps, de la droite ou de la gauche, saluent l'homme qui sait dire «non», qui a su rester fidèle à ses convictions. A les croire, cela signifierait que ce serait une qualité rare dans le petit monde politique. Cela n'est guère charitable pour les autres!

Mais Chevènement est-il aussi différent qu'on le dit de ses confrères? Il a démissionné en 1983 pour, disait-on, protester contre la politique de rigueur du gouvernement Mauroy dont il était ministre. Mais cela ne l'a pas empêché de rempiler quelques années plus tard, en tant que ministre de la Défense en 1988, dans un nouveau gouvernement socialiste, pratiquant pourtant toujours cette même politique de rigueur à l'égard des travailleurs.

Il a démissionné de nouveau en 1991 parce que, disait-il, il n'approuvait pas la participation de la France à la guerre du Golfe, expliquant qu'il ne voulait pas jouer «le rôle de harki d'une ratonnade américaine dans le Golfe». Ce qui ne l'empêcha pas de rejoindre une troisième fois le gouvernement PS, celui de Jospin, en tant que ministre de l'Intérieur cette fois, et de cautionner l'attitude de son gouvernement lors de la guerre du Kosovo.

Quant à son attitude à l'égard de la régularisation des sans-papiers, elle ne caractérise pas, c'est le moins que l'on puisse dire, une honnêteté et une franchise extrêmes. Certes, lui ne s'était engagé à rien - mais ce n'était pas lui qui était destiné à diriger le gouvernement. Il aurait pu, lui, l'homme de conviction, dire que son futur patron mentait lorsqu'il prétendait qu'il allait abolir les lois Pasqua-Debré, et régulariser tous les sans-papiers qui en feraient la demande. Alors, homme de principe, Chevènement? Tout comme ses congénères de la politique, il dispose de cette souplesse d'échine synonyme, dans le petit monde des énarques dont il fait partie, de ce que l'on appelle le sens de l'Etat.

Cependant on aurait tort de lui dénier une certaine continuité d'idées. Républicain, nationaliste,

souverainiste, c'est-à-dire se référant à des valeurs dont la droite se pare traditionnellement, il l'a semble-t-il toujours été. Ses biographes rappellent qu'encore étudiant il aurait flirté avec un petit groupe qui s'appelait «Patrie et Progrès», qui cherchait une voie médiane entre un socialisme patriotique et une révolution nationale. Cela ne l'a pas empêché de se prétendre un champion du marxisme, qu'il prétendait être un horizon indépassable. Il a même animé une tendance du PS qui passait pour se situer à la gauche du parti, ce qui, soit dit en passant, n'est pas une performance. Et certains l'ont cru, ou ont fait semblant de la croire. Il y a donc au-delà de ses contorsions une continuité dans la démarche de Chevènement: celle d'un homme d'Etat fidèle à la défense des intérêts de la

bourgeoisie. Il y a aussi une autre fidélité dans cette démarche: la fidélité à l'idée qu'il a de lui-même, une fidélité qui ne s'est jamais démentie.

Et c'est certainement cela qui explique sa démission d'aujourd'hui. Car c'est moins les divergences entre lui et Jospin sur le plan proposé par ce dernier pour la Corse qui expliquent son geste, que de mesquins calculs politiques. Chevènement ambitionne-t-il d'entrer en compétition avec son «ami» Lionel, à l'occasion de l'élection présidentielle de 2002? Pense-t-il en avoir les moyens? En tout cas il sait qu'il peut, s'il est candidat, même avec quelques pour-cent, les utiliser comme éléments de marchandage. Pas besoin d'être sorti de l'ENA pour savoir que la vie politique est faite de ces sordides manipulations.

Jean-Pierre VIAL

FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE À TOULOUSE

Samedi 23 septembre à partir de 18 heures et dimanche 24 septembre jusqu'à 19 heures

Parc de la Mounède (route de Saint-Simon)

LUTTE OUVRIÈRE
Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET Attention notre adresse vient d'être modifiée. C'est désormais:
<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 83 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12200 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: **LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: _____
 PRÉNOM: _____
 ADRESSE: _____
 CODE POSTAL et VILLE: _____
 COMPLÉMENT D'ADRESSE: _____

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: _____

(rayez la mention inutile).

Ci-joint la somme de: _____

Règlement:
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

UNE DIMINUTION DES IMPÔTS POUR QUI ?

■ C'est, paraît-il, la reprise économique. Mais tout ne va très bien que pour les grandes entreprises, qui ne cessent d'enregistrer des profits vertigineux, et par voie de conséquence pour leurs plus gros actionnaires, dont les actions voient leur valeur augmenter régulièrement (plus de 55 % en un an).

Tout va très bien aussi pour l'Etat qui, grâce à cette relative reprise économique, et à la hausse considérable du prix des carburants, enregistre des rentrées fiscales bien supérieures à celles qu'il attendait. Au point que toute la presse spéculé sur ce que Fabius pourrait bien faire de ces rentrées inespérées.

Mais les choses vont beaucoup moins bien du point de vue des travailleurs. Les salaires sont quasiment bloqués (alors que les prix ont officiellement augmenté de 1,7 % en un an). Et les porte-parole du gouvernement ont beau nous parler depuis des mois de baisse de la fiscalité, tous ceux qui viennent de recevoir leur feuille d'impôts savent ce qu'il faut penser de ces discours.

Fabius devrait faire connaître ses intentions le 31 août. Mais si l'on en juge par la politique passée de ce gouvernement, qui se dit pourtant de gauche, et sur les commentaires que l'on entend sur ce que le ministère des Finances pourrait décider, les tra-

vailleurs n'ont aucune raison de se réjouir.

Le gouvernement, qui profite lui-même, par l'intermédiaire de la TVA, de la hausse scandaleuse du prix des carburants, n'a rien fait jusqu'à présent pour obliger les Total et autres trusts du pétrole, qui auraient largement la possibilité de le faire sans être menacés de faillite, à baisser leurs prix. Il s'est contenté de leur dire qu'ils devraient faire un effort, ce qui a dû faire bien rire dans les conseils d'administration de ces sociétés.

On nous parle, par contre, de diminuer encore l'impôt sur les bénéfices des sociétés (pourtant bien inférieur à ce qu'il était sous Giscard d'Estaing, qui n'avait rien d'un gauchiste). On nous parle aussi de diminuer l'impôt sur le revenu, mais en précisant aussitôt qu'une telle baisse concernerait le cas échéant toutes les tranches de revenus, ce qui reviendrait à faire le plus de cadeaux aux contribuables les plus riches. Quant aux impôts indirects, dont la TVA, dont les taxes sur les carburants, qui sont les impôts les plus injustes, par définition, parce qu'ils touchent de la même manière les Smicards et les multi-millionnaires, l'ouvrier qui est obligé de prendre sa voiture pour aller à son travail, et le fils à papa qui se promène, personne n'envisage sérieusement de les diminuer.

Le président de la République d'un côté, le Premier ministre de l'autre ont, à leur retour de vacances, fait mine d'avoir des préoccupations sociales en recevant quelques centaines de gamins qui ne savent pas ce que c'est que de partir en vacances. Ils sont comme ces dames patronnesses qui tricotent à leurs heures de loisirs des pull-overs pour leurs « pauvres », mais qui appartiennent au monde de ceux à cause de qui la pauvreté existe. Ils sont l'un comme l'autre au service du grand patronat, de la grande bourgeoisie, et nous n'avons rien à attendre d'eux.

A l'occasion de l'université d'été du PCF, Robert Hue a réclamé que les salariés profitent des fruits de la croissance, a dénoncé les inégalités sociales. Et il a eu certes raison de le faire. Mais c'est d'un gouvernement dont toute la politique contribue à accroître ces inégalités et dont font partie quatre ministres communistes – qui ne disent rien à ce propos – que Hue fait mine d'attendre des mesures en ce sens.

Pourtant, la tâche de tous les militants ouvriers, de toutes les organisations qui prétendent défendre les intérêts des travailleurs, ce devrait être de préparer la mobilisation d'ensemble du monde du travail pour imposer, et pas seulement mendier, une autre répartition des richesses.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Les prix de l'essence flambent tout comme les profits : GARE À L'EXPLOSION !

Blocage des ports dans l'Hérault, le Finistère, au Havre, à Fécamp, à Boulogne... la colère des marins-pêcheurs se manifeste depuis la semaine dernière, ceux-ci n'hésitant pas à recourir à quelques actions spectaculaires, aussi bien contre des édifices publics (comme à Sète) qu'en direction des compagnies pétrolières (avec le blocage de la raffinerie de Frontignan). Le prix du gasoil «pêcheur» a plus que doublé en un an (passant de 0,80 F à plus de 2 F le litre) et selon certains responsables syndicaux, le manque à gagner serait actuellement de 1 500 F à 2 000 F par mois pour les marins rémunérés à la part de pêche !

Ils ne sont pourtant pas les seuls à avoir de bonnes raisons d'être en colère. Les automobilistes ont eu droit eux aussi à un sacré coup de pompe avec le super sans plomb à 7,50 F ou 8 F. D'autant que le pire est devant nous, cet hiver, quand il faudra payer la note de fioul avec une augmentation de l'ordre de 40 %.

Le gouvernement fait mine de réagir, tel Fabius qui promet quelques allègements de charges sociales mais semble peiner à trouver la solution pour baisser les taxes sur les carburants qui représentent plus de 70 % du coût total. Pourtant la solution existe ! Toutes les compagnies pétrolières avancent des profits faramineux, en augmentation de 100 % en moyenne sur un an ! Prendre l'argent là où il est, en taxant fortement ces requins pollueurs, ce serait possible à condition de le vouloir.

Or depuis des années on assiste à tout le contraire. Quant le prix du brut diminue (avec des conséquences dramatiques non pour les milliardaires d'Arabie Saoudite mais pour les populations d'Algérie, du Nigéria ou du Venezuela), l'Etat français en profite pour relever encore les taxes qu'il prélève sur le prix de l'essence. Et quand le prix du brut augmente, ce sont les compagnies qui s'entendent pour anticiper largement sur cette hausse – avec des réserves de plusieurs mois – en touchant le Jackpot ! Gouvernements et capitalistes s'entendent comme larrons en foire !

Cette atteinte à notre niveau de vie est d'autant plus insupportable que notre feuille de paye est déjà plombée depuis de nombreuses années. « Nous sommes dans une période de croissance » constatait Chirac lors de son interven-

tion télévisée du 14 juillet, « et le pouvoir d'achat n'augmente pas ». C'est le moins qu'on puisse dire puisque tout augmente, les prix, les profits, la précarité, mais pas les salaires !

Alors faut-il « attendre » du gouvernement, comme l'a déclaré Robert Hue dimanche dernier, une augmentation « substantielle » du SMIC, des retraites et des minima sociaux ? Mais une augmentation « substantielle » ou même « exceptionnelle » qu'est-ce que c'est ?

Tout le monde sait que les chômeurs réclament une augmentation de 1 500 F des minima sociaux, et que dans les entreprises les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis des années sont partout de l'ordre de 1 500 ou 2 000 F ! Et pour réaliser de tels objectifs il ne suffira pas « d'attendre » du gouvernement – pas plus que du patronat – il faudra l'imposer !

Préparer une journée nationale de grève et de manifestation serait bien le moins que pourraient faire les organisations ouvrières.

Ce serait un bon moyen en cette rentrée pour renouer les liens tous ensemble. A condition toutefois que ce genre d'initiative (pour le moment seulement évoquée !) ne soit pas sans lendemain, et ne serve pas d'alibi à des dirigeants syndicaux qui jusqu'ici, ont été surtout préoccupés de signer des accords sur les 35 heures allant directement contre les intérêts des travailleurs, prévoyant notamment dans bien des cas un gel des salaires sur plusieurs années !

Pour nous redonner confiance en nos propres forces – qui sont infiniment plus grandes que celles des marins pêcheurs ou des agriculteurs – une telle journée d'action devra s'inscrire dans un plan d'ensemble de mobilisation de toute la classe ouvrière. Pour des augmentations de salaire bien sûr, et aussi pour l'embauche des chômeurs et des précaires, sans laquelle on ne pourra en finir avec la misère dans ce pays !

Après avoir subi reculs sur reculs, après avoir subi tous les sacrifices alors que jamais la classe capitaliste ne s'est aussi bien portée, le temps de l'offensive est peut être venu !

Editorial des bulletins d'entreprises L'Étincelle du lundi 28 août 2000, publiés par la Fraction

Au sommaire du numéro 10 (juillet-août 2000) de *Convergences Révolutionnaires*, édité par la fraction L'Étincelle de Lutte Ouvrière et la Tendance Révolutionnaire de la Ligue Communiste Révolutionnaire : un dossier sur l'immigration, des articles sur les relations LO/LCR, l'offensive antiouvrière du Medef...

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F d'abonnement de soutien) écrire à Lutte Ouvrière, fraction L'Étincelle.

Leur société

PCF LES BONS POINTS DE HUE ET GAYSSOT AU GOUVERNEMENT

A l'occasion de l'université d'été du PCF, Robert Hue y a été de son discours désormais rituel, que pourrait résumer la formule scolaire, appliquée au gouvernement : « Bien ! Mais devrait mieux faire ». Et d'énumérer tout ce que le gouvernement ne fait pas. A la lecture de cette liste, on se demande ce que le secrétaire du PCF peut bien trouver de positif à l'action de ce gouvernement, si l'on excepte le fait que des ministres communistes soient autorisés à y siéger. Hue fait le même constat que celui que peuvent faire les travailleurs, à savoir que les salaires, cela ne fait pas le compte, ni l'indemnisation des chômeurs. Il souligne, à juste titre, que la fiscalité continue à avantager les plus riches et pèse toujours plus sur les classes populaires. Il en conclut qu'il faudrait taxer les riches, et en particulier imposer les trusts pétroliers. Mais Hue ne pousse pas cette audace critique jusqu'à poser cette question : pourquoi ce gouvernement, qui selon lui irait globalement dans le bon sens, s'acharne-t-il à faire une politique qui va dans le sens opposé aux intérêts des travailleurs ? Simplement parce qu'il ne saurait pas écouter les sages remontrances que les dirigeants du PCF lui répètent sans se lasser depuis maintenant trois ans ?

Les militants du PCF auront du mal

à se convaincre que leur direction agit pour préparer la classe ouvrière à inverser le rapport de force entre le monde du travail et le patronat, entre la classe ouvrière et le gouvernement.

En particulier lorsqu'on apprend que Gayssot, qui siège au gouvernement au côté de Fabius, déclare qu'il n'est pas défavorable à ce que, à l'occasion de la baisse des impôts que prépare ce même Fabius, il soit prévu que cette baisse inclue les tranches d'imposition les plus hautes, celles au-delà de 54 %. C'est ce qu'il a déclaré dans un entretien au quotidien *Le Figaro* du 28 août : « La décrue fiscale », explique-t-il, « devrait concerner tous ceux qui vivent de leur travail, qu'ils soient ouvriers, cadres, commerçants, artisans, agriculteurs, ou ENTREPRENEURS » (souligné par nous). Les seuls qu'il exclut de sa mansuétude fiscale, ce sont les spéculateurs, mais sans toutefois prendre la peine d'expliquer comment faire pour distinguer entrepreneurs et spéculateurs...

Les propos de Gayssot viennent préciser ce qu'entend le PCF lorsqu'il parle d'un gouvernement qui va dans le bon sens.

Le bon sens pour qui ?

J.P.V

Impôts

Jospin-Blair-Schröder : même combat

Avant Fabius, en Allemagne, il y a un mois, le chancelier social-démocrate, Schröder, a présenté lui aussi un plan de baisse d'impôts : baisse de l'impôt sur le revenu concernant toutes les catégories. Tout le monde pourrait applaudir une mesure qui n'oublierait personne. Sauf que, et c'est là le tour de passe-passe, les plus riches en profiteront le plus, grâce entre autres à une baisse considérable de l'impôt sur les bénéfices, passant de 40 à 25 %, suppression de l'impôt sur les plus-values financières réalisées lors de fusion. Pas étonnant que le baron Seillière ait confié qu'il avait « beaucoup d'admiration pour le courage politique de ce socialiste allemand ». Le courage pour ces gens-là consistant toujours à puiser dans les caisses de l'Etat pour remplir celles des patrons.

Les projets de Fabius, dans ce qu'ils laissent entrevoir, iront sans doute dans le même sens. Les baisses d'impôts, d'un montant de 120 mil-

liards sur trois ans, qu'il promet bénéficieront d'abord aux plus riches. Il s'agira de baisser le taux d'imposition sur le revenu des tranches les plus hautes, c'est-à-dire des plus fortunés. Il s'agira, semble-t-il, aussi de supprimer la surtaxe de 10 % sur les impôts sur les sociétés instaurée en 1995 par Alain Juppé.

On le voit, pour Fabius comme pour Schröder, la « justice fiscale » consiste, au travers d'une prétendue « baisse d'impôts », à accentuer encore le transfert des richesses du travail vers le capital.

En Allemagne comme en France, les baisses de rentrées de l'Etat seront compensées par des économies et des dégradations dans les services publics, c'est-à-dire payées en définitive par la population.

Les commentateurs parlent de la conception « libérale » de Blair-Schröder. Jospin mérite bien d'y être associé.

C. B.

Prix des carburants

ILS NOUS POMPENT!

La flambée des prix des carburants provoque la grogne. L'essence a augmenté de 16% en un an, et le fioul domestique de 50%! C'est le coup de bambou pour les automobilistes, et encore plus pour ceux qui se chauffent au fioul.

Les marins-pêcheurs, face à la hausse du prix du gazole, bloquent plusieurs ports. En doublant, et même au-delà, en un an, le coût du gazole rogne fortement les revenus des patrons pêcheurs et ceux des marins eux-mêmes, qui sont payés au pourcentage de la vente, moins les frais du bateau et donc du carburant. Cela représente une perte de 1 000 F et souvent plus sur le salaire mensuel. Pour nombre de bateaux, cela ne vaut même plus guère la peine de sortir en mer.

Cette augmentation serait due, à entendre les commentateurs, à celle du pétrole brut consécutive au prix du marché, lié à la politique de contingentement des pays producteurs. Mais c'est masquer le fait que les compagnies pétrolières, qui exploitent les gisements et en possèdent aussi, interviennent largement dans la fixation des prix du marché. Car leur profit, il se fait à tous les niveaux. Au niveau du raffinage et de la commercialisation, certes... mais aussi au niveau de l'extraction.

Les distributeurs invoquent les fluctuations du marché pour esquiver, aux yeux de l'opinion, leurs responsabilités mais ils répercutent sans complexe les hausses du pétrole brut sur le prix de vente à la pompe. Et sans plus de complexe, ils en empochent les dividendes.

Par contre, on n'a guère vu les prix à la pompe baisser quand le cours du baril était particulièrement bas, comme en 1998 par exemple, où il était trois fois moins cher qu'aujourd'hui! Et surtout on n'a pas vu les profits des compagnies pétrolières s'écrouler ou se transformer en pertes.

A ajouter au racket des compagnies pétrolières, il y a celui de l'Etat. Car le prix de l'essence à la pompe est composé pour 70 à 80% de taxes, qui ont rapporté 210 milliards à l'Etat en 1999. C'est ainsi que, sur les 7,27 F qu'on paye en moyenne aujourd'hui pour le litre de super

sans plomb 95, le carburant revient à 2,21 F auxquels s'ajoutent 5,06 F de taxes. Celles-ci se décomposent en trois parties: la plus importante est de loin la TIPP, la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers. Elle est fixée chaque année et ne bouge pas en fonction des variations des prix du marché. Elle a rapporté à l'Etat 163 milliards sur les 210 milliards de recettes globales. S'ajoute une petite taxe pour le financement de l'Institut Français du Pétrole, l'IFP. Et pour couronner le tout, l'Etat fait peser la TVA de 19,6% sur la totalité, le prix du carburant hors taxes augmenté de ces deux taxes. Ainsi non seulement l'Etat impose lourdement les consommateurs, et de la façon la plus injuste, car qu'on soit ouvrier ou milliardaire on paie l'essence au même prix, mais en plus il profite des augmentations et il les amplifie! En effet, plus le carburant est cher, plus l'Etat touche de TVA!

ra. Peut-être modulera-t-il les taxes afin d'éponger les éventuelles augmentations futures? Peut-être fera-t-il un peu baisser ces taxes pour que le prix de l'essence à la pompe diminue. Peut-être même fera-t-il mine de taxer les profits des pétroliers.

Pourtant, prélever sérieusement sur les profits de ceux-ci serait une façon de supprimer ces taxes qui pèsent essentiellement sur la population laborieuse. Ce ne sont pas les ressources qui manquent. En effet, les profits des pétroliers explosent: 116% d'augmentation depuis l'an dernier pour Exxon Mobil, 95% pour Shell, et sur des sommes déjà considérables puisqu'Exxon annonce l'équivalent de 55 milliards de francs de bénéfices, Shell 48 milliards, TotalFina et BP autour de 40 milliards. Oui, vraiment, il y a de quoi pomper!

Anne LARA



LES PROFITS PÉTROLIERS ÉCHAPPENT EN GRANDE PARTIE À L'IMPÔT

Le prix de l'essence atteint des sommets et les bénéfices des compagnies pétrolières aussi. Après les résultats publiés par Exxon, BP, Shell, TotalFinaElf devrait voir ses bénéfices s'établir à près de 40 milliards de francs cette année, c'est-à-dire doubler.

Plusieurs voix, dont les dirigeants du PCF, ont réclamé que les profits scandaleux des pétroliers soient suffisamment taxés pour permettre de financer une baisse du prix à la pompe. C'est la logique même. D'autant qu'en réalité, la majeure partie des bénéfices pétroliers échappe complètement au fisc. Ainsi, le quotidien financier

Les Echos signale que TotalFinaElf, pourtant groupe pétrolier français, ne paye quasiment aucun impôt aux services de Bercy car la majeure partie des profits sont déclarés et imposés dans les pays d'extraction du brut, là où se trouvent les puits. Et on s'interroge sur l'importance des impôts payés par Total en Birmanie ou en Afrique, par exemple. Et comme, en France même, TotalFinaElf bénéficie d'une convention fiscale lui permettant de ne pas être imposé sur des revenus ayant déjà subi l'impôt à l'étranger, le tour est joué!

Signalons aussi qu'il existait depuis 1982 une taxe de 12% sur les profits pétroliers, mais uniquement ceux réalisés sur la production du brut... sur le sol français! Comme, en France, la production de brut concerne plus le cidre ou le champagne que le pétrole, cette taxe ne rapportait que quelques centaines de millions de francs par an, une goutte par rapport aux profits pétroliers. Mais le gouvernement l'a tout de même supprimée l'an passé.

Loin de se comporter comme une brute avec les compagnies pétrolières, l'Etat français sait même avec raffinement se mettre à plat ventre devant ses actionnaires.

Christian BERNAC

Le président de l'Union Française des Industries du Pétrole, sans complexe, n'a pas manqué de rappeler que l'augmentation du prix des carburants rapporterait 7 milliards supplémentaires à l'Etat cette année. Pas mal, sans doute. Mais c'est encore une goutte d'eau, comparé aux profits des industries pétrolières.

Le gouvernement fait mine de s'émouvoir et de chercher des solutions à cette hausse des prix des carburants. Fabius étudierait plusieurs pistes... sans que l'on sache pour le moment celle qu'il emprunte-

DU RIFI CHEZ LES VERTS

Chaudes journées à l'université d'été des Verts en Ardèche! Au milieu de la nature, ils ont pu se livrer sous l'œil blasé des journalistes, de la police et d'une poignée de chasseurs à leur jeu favori du pousse-toi-de-là-que-je-m'y-mette. Tous unis pour miner le terrain sous les pieds de leur ministre Dominique Voynet, et chacun pour soi avec son petit courant pour préparer au mieux son avenir politique

aux dépens du voisin. Les petites phrases assassines ont fusé, Mamère, Hascoët et Marie-Christine Blandin grossissant jour après jour comme les grenouilles de la fable.

De subtils commentateurs crurent y voir le fait que les Verts ne seraient pas sortis de leur « infantilisme politique ». Nous nous inscrivons en faux contre une telle assertion. En fait, les Verts ont le même comportement adulte que leurs

concurrents du PS et des autres partis. Ils font de la politique « comme les autres »... et Dominique Voynet qui, en cette période de hausse des prix des carburants, s'est déclarée opposée à toute baisse généralisée de la taxe sur les produits pétroliers, est aussi loin des préoccupations de la population que les autres politiciens.

A. V.

LES (très) GROS SOUS DES ACTIONNAIRES SUR LE DOS DU PERSONNEL

France Télécom est une entreprise qui fait des profits considérables. Au moment des bilans, sa direction et son PDG, Michel Bon, mettent triomphalement ces résultats en avant, pour la plus grande satisfaction des actionnaires (l'État, pour sa part, ne détient plus que 54 % de son capital). L'action France Télécom est un des principaux fleurons de la Bourse de Paris et de son CAC 40.

Mais la soif de profits des gros actionnaires n'ayant pas de limites, et la priorité de la direction étant de la satisfaire, l'entreprise mène plus que jamais une course à la rentabilisation de ses activités, qui renvoie quasiment au musée son ancien rôle officiel de service public et qui se fait bien évidemment avant tout sur le dos du personnel.

Celui-ci vit depuis des années maintenant, à l'échelle de l'ensemble de France Télécom, dans une ambiance permanente de «restructurations», de fermetures de centres, de mutations imposées, et bien sûr d'intensification du travail. Globalement, France Télécom supprime des emplois dans les services techniques, et cherche à imposer aux salariés de rejoindre les secteurs les plus rentables de son point de vue (filiales, plates-formes d'appels, agences commerciales), qui sont aussi ceux où les conditions de travail sont les plus pénibles et où la plupart ne souhaitent pas aller. Au point que, même quand la direction propose 20 000 F de prime d'incitation pour aller travailler sur la plate-forme OLA de Paris par exemple, elle ne trouve pas de volontaires. Si bien que n'y travaillent que des employés mutés d'office dans le cadre des fameuses restructurations.

La grande majorité des quelque 135 000 salariés est composée encore de fonctionnaires, même si l'embauche de contractuels s'est étendue. Alors, la direction use de la menace, du chantage pour parvenir à ses fins, l'encadrement exerçant une pression permanente pour obtenir la soumission des travailleurs, leur «malléabilité». Ce qui ne se révèle pas toujours facile, car les tra-

vailleurs résistent fréquemment à se laisser traiter comme des pions au service d'intérêts privés et en fonction des cours de la Bourse!

La direction a semble-t-il entrepris de renforcer sa pression à la faveur de l'été.

Ainsi, pour ce qui est de la région parisienne, la fermeture du centre de Bagnolet en Seine-Saint-Denis, qui était plus ou moins pré-

vue pour la fin de l'an prochain, a été avancée brusquement au début de 2001, soit dans quelques mois. Sans doute pour bien souligner que c'est elle qui fait la loi, la direction a assorti, à la mi-août, cette annonce de lettres immédiates désignant vingt-cinq agents pour être mutés sans délai.

Poussant le bouchon plus loin, alors que la mobilisation était immédiate parmi les travailleurs

alors présents sur le centre, la direction annonçait froidement, le 24 août, une nouvelle fournée de vingt-sept «redéploiements» supplémentaires d'ici à un mois.

Michel Bon (qui, soit dit en passant, s'est illustré dans le passé comme patron de combat à Carrefour et à l'ANPE) entend clairement faire passer sa volonté. Et on ne peut s'empêcher de rapprocher cette attitude offensive des affaires parallèles d'at-

taques contre des représentants syndicaux qu'elle vient de lancer à la faveur des mois d'été. Ainsi, pour des faits plutôt banals remontant au mois de janvier, des militants SUD et un militant CGT d'Ile-de-France sont convoqués devant des conseils de discipline et menacés de plusieurs mois de mises à pied sans rémunération. Mêmes sanctions pour quatre militants CGT parisiens, incriminés pour un affichage de tracts en dehors des panneaux syndicaux...



Centre France Télécom de Bagnolet en grève, 30 août 2000.

LES RESTRUCTURATIONS

Les opérateurs du centre de France Télécom de Bagnolet, qui est un des centres de renseignements internationaux et de communications internationales par opérateur, comptant 320 employés au total, se sont mis en grève, mardi 29 août. 90 % des opérateurs étaient en grève ce jour-là et ont décidé de reconduire le mouvement pour le mercredi 30. Des préavis de grève ont été déposés par CGT et SUD pour les jours suivants.

En effet, la direction a annoncé début août la fermeture du centre pour le premier trimestre 2001, et elle envoyait, le 14, une lettre à vingt-cinq employés pour leur dire

d'aller chercher du travail ailleurs dans France Télécom — précisant qu'il s'agissait d'une première vague. Le responsable chargé de la remise de ces lettres (dites « notifications de redéploiement »), le 16 août, a même ajouté qu'il allait falloir « se vendre »... La direction vient, le 24 août, d'en rajouter une couche : au moment même où elle était avisée du préavis de grève, elle a annoncé une nouvelle vague de vingt-sept mutations d'office supplémentaires pour les semaines à venir.

La direction ne manque pas de culot

Une bonne partie du personnel est arrivée à Bagnolet

depuis 6 mois seulement, venant du centre de Paris-Archives qui a fermé en mars 2000, et elle lui annonce maintenant qu'elle ferme le centre de Bagnolet!

Quant à ceux qui travaillaient déjà auparavant à Bagnolet, elle leur avait fait miroiter il y a quelques mois une stabilité et un « emploi d'avenir » en les affectant sur une plate-forme d'appels purement commerciale nommée OPALIS : là, les opérateurs sont chargés de répondre à des appels pour le compte d'entreprises aussi diverses et variées que, par exemple, Pizza Hut, ING Banque Directe, des cabinets d'experts, etc., et bientôt Picard Surgelés ou Pompes Funèbres... A croire qu'elle a bien choisi ce dernier client puisqu'elle a annoncé en

même temps que ce « métier d'avenir » s'arrêterait là, les activités étant transférées sur une autre plate-forme de France Télécom, à Ivry cette fois... mais pas le personnel. Un vrai enterrement de première classe!

Dès la réception des lettres, les employés se sont réunis régulièrement pendant leurs pauses pour discuter de la manière de réagir à cette attaque. Ils ont participé à des réunions syndicales à près d'une centaine de personnes, plus de 90 % des présents, et ils ont donc décidé de se mettre en grève à compter du mardi 29 août.

Les employés n'admettent pas d'être considérés comme du bétail, que l'on ballote d'un lieu de travail à un autre, avec des changements d'horaires à chaque fois, pour le seul intérêt, selon la

COM

La direction de France Télécom cherche, faisant feu de tout bois, à entraver tout esprit de contestation parmi le personnel, à intimider, voire à briser si possible toutes les manifestations de résistance qu'il peut opposer à son mépris et à son arrogance.

Peut-être recherche-t-elle une épreuve de force qui fasse exemple. Nul doute, en tout cas, que la riposte des travailleurs doit être à la hauteur de ce défi, suffisamment forte et déterminée pour bien démontrer que la direction est loin d'avoir partie gagnée. C'est indispensable, tant il est vrai que patrons et directeurs ne savent entendre que le langage de la force.



Devant la direction régionale France Télécom de Bagnole (93), le 30 août, lors d'un « Conseil de discipline » contre un militant syndical Sud.

RÊVE RE

direction elle-même, de la rentabilité.

Ils ont d'autant plus de motifs d'être choqués que la direction se livre à un chantage grossier : les postes qu'elle propose aux mutés (pardon, aux « redéployés ») se trouvent soit dans des agences commerciales qui vont être en pleine réorganisation elles aussi d'ici deux mois, soit sur d'autres plates-formes d'appels comme Wanadoo ou OLA, qui seront, à terme très proche, transformées en filiales de France Télécom avec, à la clé, le risque de remise en cause du statut actuel de fonctionnaire. En cas de refus des intéressés, ou de non-embauche par ces services, la direction déclare d'emblée que, pour elle, ce sera alors la mutation d'office – dite « dans l'intérêt du service » – sans prime de mobilité, sans garantie géographique...

C'est ce chantage brutal et sans fioritures qui, en particulier, ne passe pas, car, de toute façon, les agents en ont assez d'être « mobiles » et « flexibles » et de faire les frais des « restructurations » qui n'en finissent pas.

Correspondant LO

DES TENTATIVES D'INTIMIDATION TOUS AZIMUTS

Le matin du mercredi 30 août, à partir de 9 heures, avait lieu, devant la direction régionale France Télécom à Bagnole (Seine-Saint-Denis), un rassemblement de solidarité appelé par les syndicats CGT et SUD, car c'était l'endroit où allait se tenir un conseil de discipline devant lequel passait un militant SUD.

Ce rassemblement s'est conjugué avec la présence de nombreux travailleurs du centre France Télécom tout proche, en grève depuis la veille contre une nouvelle restructuration que prétend leur faire subir la direction. Car, en fait, il s'agit dans les deux situations de réagir face à une nouvelle offensive menée contre l'ensemble du personnel par la direction de l'entreprise.

Le conseil de discipline à Bagnole ce 30 août, contre un permanent syndical SUD, faisait suite en effet à un autre, tenu le 29 juin contre un autre militant SUD, et en précédait trois autres prévus dans les jours à venir (deux militants SUD et un CGT).

Le premier cas, le 29 juin, a été tranché par 15 jours d'« exclusion » pour Patrick Bidet (c'est-à-dire sans rémuné-

ration) contre les trois mois demandés par la direction.

Les quatre autres militants dont les conseils de discipline commencent donc actuellement sont menacés à leur tour de trois mois de mise à pied.

Les faits remontent, en fait, au mois de janvier, se situant dans le cadre d'une mobilisation du milieu des techniciens (qui sont chargés d'assurer la maintenance des équipements) suite à l'annonce de restructurations. Plusieurs réunions téléphonées qui permettent au personnel dispersé sur toute l'Ile-de-France de dialoguer avaient eu lieu. Une journée de grève était décidée pour le 14 janvier en vue d'obtenir des garanties de postes pour ceux dont les emplois étaient supprimés. C'est au cours de cette journée de grève qu'une manifestation devant une boutique de France Télécom fut organisée pour obtenir une audience du directeur Ile-de-France, audience qui fut refusée.

Cette grève ne fut pas suffisante et le mouvement, faute d'extension, finit par s'essouffler. La plupart des techniciens en prirent, malgré eux, leur parti et essayèrent par leurs propres moyens de se retrouver des postes. Et c'est donc six mois après, fin juin, que tout à coup (mais comme par hasard au début de la période d'été), la direction de Paris a décidé de sanctionner en conseil de discipline un des militants de SUD, présent ce jour-là, pour « occupation illégale », « atteinte à l'image de marque » de France Télécom et préjudice financier. En plus, la direction n'hésitait pas à convoquer aussi, pour des

conseils de discipline ultérieurs, les quatre témoins qui avaient, à cette occasion, donné témoignage de leur solidarité avec ce militant pour l'action du 14 janvier.

Face à cette escalade, plusieurs motions et pétitions ont été massivement signées parmi le personnel, des réunions ont été organisées, malgré la difficulté constituée par la période des vacances.

Au-delà des milieux syndicaux et des milieux de techniciens, la conscience de la communauté de leurs intérêts est bien réelle parmi les travailleurs de France Télécom, et le rassemblement de ce 30 août à Bagnole en a apporté une nouvelle illustration.

C'est d'autant plus nécessaire que, durant la même période, quatre militants de la CGT du centre Voltaire (Paris 11^e) ont, de leur côté, été convoqués eux aussi devant un conseil de discipline. Leur crime, cette fois ? Avoir affiché des tracts en dehors des panneaux syndicaux, dénonçant les conditions de la mise en place des 35 heures, avec au pas-

sage la mention d'une prime de un million de francs que le PDG viendrait de se faire octroyer... Ce qui a, apparemment, fortement déplu en haut lieu ! Selon un responsable régional CGT, les tracts placardés étant visibles de l'extérieur des locaux, les représentants de la direction auraient jugé que « la divulgation de telles informations nuisait à l'image du PDG de l'entreprise »... Quel aveu !

Mais, du coup, Michel Bon, lui, ayant empoché, ce sont les employés qui ont donné l'information à leurs camarades qui devraient payer : en conseil de discipline, lundi 28 août, France Télécom, cette entreprise dont les bénéfices se comptent en milliards de francs, a demandé trois mois de mise à pied pour deux d'entre eux, et même six mois pour les deux autres ! Plusieurs mois de privation de salaire pour avoir fait connaître une (petite) partie des gros sous entassés par le PDG (entre autres) sur le dos du personnel ! Cela ne doit pas passer.

Correspondant LO

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- N° 84 : Les Partis communistes aujourd'hui (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 novembre 1999)
- N° 86 : Mondialisation, OMC, Seattle, qu'y a-t-il de changé dans le capitalisme ? Les révolutionnaires et le réformisme de crise (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 25 février 2000)
- N° 87 : De l'URSS à la Russie de Poutine (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 mai 2000)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

Exposition

à Mantes-La-Jolie (Yvelines)

MAXIMILIEN LUCE

« Peindre la condition humaine »

Le Musée de l'Hôtel-Dieu de Mantes-la-Jolie (Yvelines) propose, jusqu'au 31 octobre prochain, une exposition sur le dessinateur et peintre anarchiste Maximilien Luce.

Cet artiste, qui vécut de 1858 à 1941 et réalisa de très nombreuses peintures et dessins sur la Commune de Paris de 1871, la guerre de 1914-1918, la condition ouvrière, etc.

Parmi ses contemporains, ses amis artistes et collaborateurs, on trouve rouge, devant son établi, en train de travailler l'argile, ou au café, le docker, les

Les Temps Nouveaux, La Voix du Peuple (journal de la CGT au début du siècle). Lorsque la Première Guerre mondiale éclata, Luce, antimilitariste, exprima l'horreur de la guerre et la douleur des familles qui attendaient le retour des soldats. Ce fut dans cette période, en 1916,



Affiche célèbre, contre le bain de Biribi

qu'il se mit à peindre des scènes de la Commune de Paris, dont une série de tableaux sur l'exécution du dirigeant communard Eugène Varlin, qui figurent parmi les plus connus. L'exposition donne l'occasion de voir ces œuvres, parmi les plus émouvantes du peintre.

Cet artiste engagé mérite vraiment d'être mieux connu. L'exposition, bien faite, en offre une excellente occasion.

J-P. L.

Musée de l'Hôtel-Dieu, 1, rue Thiers, Mantes-la-Jolie (78), tél. 01 34 97 91 40. Entrée 30 francs, tous les jours de 12 heures à 18 heures, sauf le mardi, et jusqu'à 19 heures le samedi et le dimanche.

SNCF Picardie

IL FAUT DES EMBAUCHES!

Une partie du personnel roulant des Trains Express Régionaux (TER) de Picardie a fait grève plusieurs jours, durant la semaine du 21 au 27 août. Ce mouvement faisait suite à de multiples agressions dont avaient été victimes des contrôleurs, agents de ligne et de gare. Mardi 22, un nouvel incident sur la ligne Paris-Nord-Cambrai entraîna cette fois la grève.

Le personnel en a bien sûr ras-le-bol de ces agressions, mais aussi de l'attitude de la direction SNCF. Celle-ci se vante auprès du public de lutter contre la violence, mais sur le terrain, elle poursuit sa politique de compression de personnel.

En particulier pour la période des vacances, la SNCF a mis plusieurs trains supplémentaires en circulation, mais sans augmenter les effectifs en conséquence. Par exemple, rien que sur les lignes TER de Paris-Laon et Paris-Amiens, il y a eu dix trains de plus au total, sans qu'il y ait la moindre embauche.

Le résultat, c'est que de plus en plus souvent, les agents se retrouvent tout seul sur les trains pour faire face aux problèmes. Dès les premières heures la direction a mis sur pied tout un service privé de cars de remplacement, afin de contrecarrer les effets de la grève. Elle a ainsi consacré des centaines de milliers de francs à cette opération, alors qu'elle refusait d'accorder aux grévistes le personnel supplémentaire qu'ils demandaient. Cela a évidemment accru la colère bon nombre d'agents.

Les syndicats ont estimé qu'il manque près de quarante agents sur le réseau de Picardie et la direction n'a proposé que six embauches en plus.

Finalement, le mouvement a été suspendu le vendredi 25 août, après que le directeur eut promis, en plus des six embauches, de remplacer tous les départs en retraite qui auront lieu en 2000 et 2001. Mais même avec ce premier recul, on est évidemment loin du compte et le problème demeure entier.



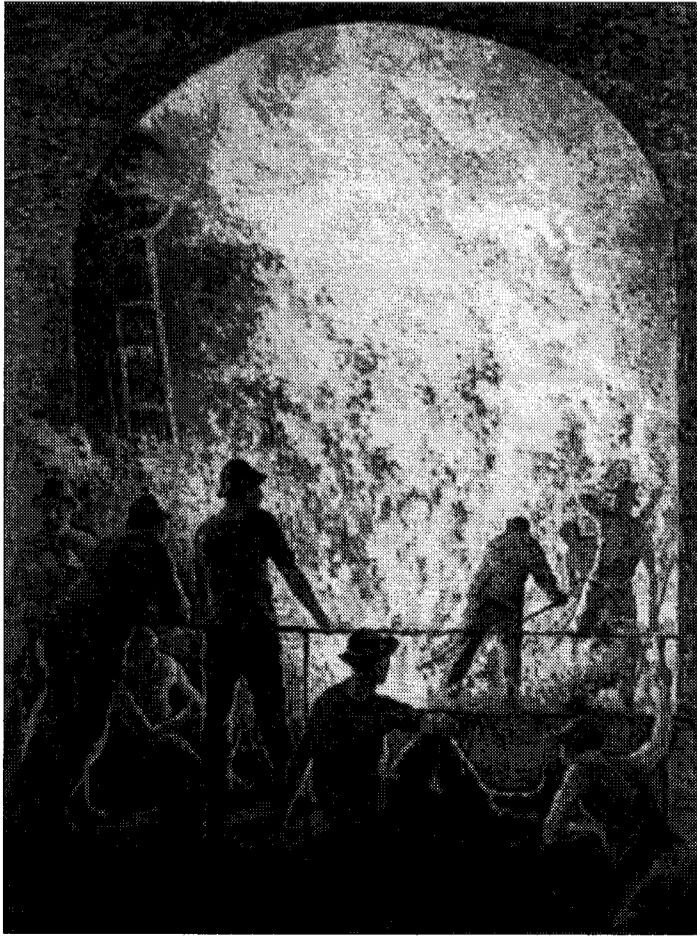
L'exécution de Varlin, un des dirigeants de la Commune de 1871.

le poète Emile Verhaeren, les peintres Signac, Pissaro et sa famille, Steinlein, Kees van Dongen, et bien d'autres. C'est dire qu'il fut contemporain des impressionnistes et des post-impressionnistes, que son style en est marqué même si ses peintures comme ses dessins affirment une personnalité tout à fait particulière.

Maximilien Luce avait treize ans au moment de la Commune de Paris et fut, tout au long de sa vie, le témoin de son temps et de la condition ouvrière. Luce peint l'ouvrier en gilet

trimardeurs, le cordonnier, les maçons. Chaque tableau veut exprimer un aspect d'une humanité qui existe, vit et lutte, avec sensibilité et talent.

Luce a collaboré à tous les journaux engagés de son époque, anarchistes, socialistes, syndicaux. Il a donné plusieurs centaines de dessins, dont bon nombre sont exposés ici, à des publications comme Le Père Peinard, La Révolte, La Bataille Syndicaliste,



L'Acierie, huile sur toile, 1895.

SNCF - Nantes

Après trois jours de grève

LA DIRECTION LÂCHE DU LEST AUX CONTRÔLEURS

Mardi 22 août, à 5 h 30 du matin en gare de Nantes, deux contrôleurs ont été agressés par un voyageur sans billet, nécessitant pour l'un des collègues un arrêt de travail de huit jours.

Suite à cette agression, une partie d'entre nous a spontanément « posé le sac » et une dizaine de trains régionaux n'ont pas circulé. Le lendemain en assemblée générale la grève s'étendait à l'ensemble des 260 contrôleurs basés à Nantes. Ils demandaient à la direction 30 embauches avant juin 2001 pour assurer la sécurité dans les gares et dans les trains, et l'obligation d'être à deux pour faire le travail, ce qui devient de plus en plus l'exception et non plus la règle, que ce soit dans les trains ou les rames de TGV. Pas étonnant que dans ces conditions les agressions se multiplient.

La direction quant à elle s'en tenait à un discours contradictoire, nous recommandant même de laisser courir quand l'usager se montrait violent, mais exigeant par ailleurs que nous fassions le

« quota » d'amendes par mois sous peine d'être mal notés.

Vendredi matin 25 août, après que la direction eut promis dix embauches avant la mi-octobre, dont deux mutations, la reprise était votée par 81 agents sur les 123 présents, 36 restant favorables à la reprise du mouvement et 6 s'abstenant.

Nous avons repris, bien conscients qu'il en faudra plus pour faire plier la direction sur toutes les embauches nécessaires, mais qu'en attendant ce n'était déjà pas si mal, compte tenu du fait que par deux fois, et toujours suite à des mouvements de grève, en novembre 1999 et en mars dernier, nous avions déjà arraché 24 embauches. Cependant, certains d'entre nous regrettaient aussi que le mouvement se soit cantonné aux seuls contrôleurs : à aucun moment l'intersyndicale n'a parlé de s'adresser aux autres catégories de personnel, pourtant elles aussi en sous-effectif permanent.

Correspondant LO

PIZZA LUTTE!

Le samedi 19 août les salariés du restaurant Pizza Hut du square des Innocents, près du Forum des Halles à Paris, se sont mis en grève pour de meilleures conditions de travail et d'hygiène (notamment pouvoir prendre ses repas, faire dératiser le restaurant), contre le renvoi d'une employée et contre leur nouveau directeur, dont la CGT décrivait l'attitude dans un tract : « Propos déplacés avec certaines hôtesse, apostrophes à caractère raciste... ».

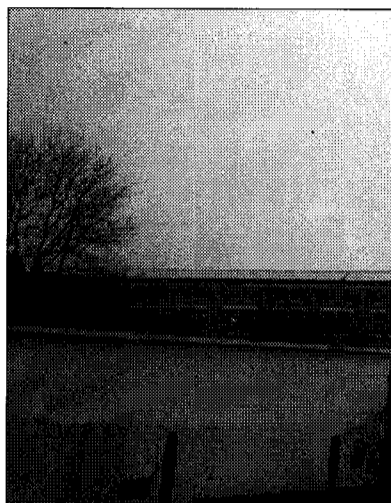
La grève a tenu bon dix jours, malgré les manœuvres, huissier, etc., de la direction.

Du coup, pendant toute la semaine, les grévistes s'adressaient aux passants et aux touristes, nombreux dans ce quartier des Halles, avec tracts et pétitions, les encourageaient à boycotter le restaurant et ceux de la chaîne, et rencontraient un large soutien, ayant même été remarqués par la presse et la télévision.

Finalement, au deuxième week-end, la direction a dû céder, réintégrant notamment l'employée en cours de licenciement. Pour ces patrons qui usent et abusent d'une main-d'œuvre sous-payée ou précaire, c'est une leçon qu'ils n'ont pas volée!

Continental Clairoix - Oise

ILS NOUS GONFLENT



L'usine de pneus Continental de Clairoix, dans l'Oise, compte un peu plus de 800 ouvriers et appartient à un trust dont les bénéficiaires ne cessent d'augmenter chaque année. Comme partout ailleurs, Continental fait ses bénéfices en augmentant les cadences, en rognant sur les salaires et en se débarrassant de travailleurs sous n'importe quel prétexte, en particulier en se débarrassant de travailleurs malades : c'est ainsi qu'en près de trois ans, la direction s'est débarrassée de près de 10% de l'effectif! Et aujourd'hui, il y a près de 130 intérimaires!

Continental rogne sur tout. Et, en particulier en juillet et août, la direction a cherché à tirer sur la corde au

maximum. Ces mois sont, d'après Continental, des mois de mi-activité. En fait, comme dans beaucoup d'usines, le patron fait pression pour que l'usine tourne à plein régime. Le patron, toujours aussi rapiat, a commencé par nous demander une heure de plus de production dans la semaine des congés et du 14 juillet. Sous prétexte de démarrage de sa nouvelle organisation du travail des 35 heures, la direction a envoyé un courrier aux camarades de SD (l'équipe spéciale du week-end) pour leur annoncer leur retour le 1er septembre au lieu du 2. Aux Calandres, un nouvel horaire a été affiché pour les quelques jours d'août en mi-acti-

tivité. Mais cet affichage est allé à la poubelle, car avec ce nouvel horaire, ce n'était pas de la mi-activité, mais de l'activité entière que le patron cherchait à nous imposer.

Et durant tout l'été, cela a été la valse à n'importe quel temps. Dans tous les secteurs, les chefs sont venus nous voir à plusieurs reprises pour nous proposer n'importe quel horaire de nuit, de matin, ou d'après-midi. Et pour couronner le tout, comme dans le reste de l'année, les chefs ont fait le tour pour demander de faire les heures supplémentaires, très étonnés... de nous entendre les refuser!

Correspondant LO

Cie des Wagons-lits

Fin 1999, la direction de la Compagnie Internationale des Wagons-lits, filiale du groupe Accor, chargée de la restauration à bord des trains SNCF, aurait engagé une compagnie de sécurité, Body Security, afin de surveiller ses représentants syndicaux.

D'après les témoignages rendus publics par les organisations syndicales, les agents de Body Security auraient reçu l'ordre de poser des micros dans une salle de réunion, de suivre des délégués syndicaux en prenant des photos au téléobjectif...

Pratiques révoltantes mais qui, en fait, ne sont pas si rares. Cette année, par exemple, on a appris l'existence d'un « carnet noir », dans lequel figuraient des notations concernant les militants de Renault Le Mans, tenu à jour par la direction.

Et puis, plus généralement, la plupart des directions des grandes entreprises font des enquêtes de voisinage, parfois plus discrètes ou plus habiles, avant l'embauche de nouveaux salariés.

Autre méthode, qui vient parfois

en complément, ils gardent un laps de temps suffisamment long des travailleurs en intérim pour s'assurer de leur qualité et en particulier de leur « docilité », afin de se débarrasser de ceux qu'ils estiment trop récalcitrants.

Comme quoi le droit au travail ou tout simplement les lois ne valent pas pour le patronat qui se donne des moyens de choisir. Et pour lui, recourir à des officines spécialisées dans le flicage n'est qu'un moyen parmi d'autres.

G. H.

Pompiers

De plus en plus, les interventions des pompiers dites « non urgentes » sont facturées. Par exemple, à partir de la mi-septembre dans l'Essonne, il faudra payer 200 F pour déloger un essaim de guêpes, 1500 F pour l'ouverture d'une porte ou le déblocage d'un ascenseur. Quand le 18 sera appelé, un pompier sera alors chargé d'évaluer s'il s'agit d'un déplacement urgent ou non, à facturer ou non.

Si les tarifs varient d'un département à l'autre, cette tendance à faire payer de plus en plus le déplacement des pompiers est la même partout. Les

responsables des centres de secours mettent en avant que « les pompiers ne doivent pas être les bonnes à tout faire du secours » et prétendent que cela ne pose aucun problème de sécurité. Mais la véritable raison est bien la recherche d'économies : le Conseil Général de l'Essonne, qui finance le Centre de Secours, a déjà inscrit à son budget un million de francs d'économies à ce titre.

Les syndicats de pompiers, eux, s'y opposent en disant, à juste titre, que « cela revient à privatiser une mission de service public. Nos interventions

doivent rester immédiates et gratuites. » Par ailleurs, les risques inhérents à cette procédure ne sont pas absents. Cette mesure incitera par exemple des particuliers à déloger eux-mêmes les essaims, ou en général à agir par eux-mêmes, au risque de finir à l'hôpital.

De toute façon, sécurité ou non, la sanction par l'argent pèsera sur les plus démunis. Alors, les pompiers défendent leur mission, qui consiste à servir le public. Et on ne peut que les encourager.

C. B.

MÊME PENDANT LES CONGÉS,



« cela revient à privatiser une mission de service public. Nos interventions

Des méthodes d'un autre temps

De moins en moins gratuits

UNEDIC

QUAND LES SYNDICATS DEMANDENT AU PATRONAT DE RENÉGOCIER

Lundi 28 août, CGT, FO et CGC, non signataires de la convention sur l'assurance-chômage, ont envoyé une lettre aux signataires, c'est-à-dire aux patrons du MEDEF, à la CFDT et à la CFTC, pour les inviter à revenir à la table des négociations. Pour quoi faire ? Pour rediscuter afin de «dégager les conditions d'un accord large et dynamique» et «élaborer des solutions neuves visant exclusivement l'intérêt des demandeurs d'emploi, la réduction de la fracture sociale et l'efficacité économique», est-il écrit. «Il faut repartir de zéro, faire du neuf» avec comme seul objectif «l'intérêt des chômeurs», précise encore la lettre en question. Comme si ce pouvait être d'une quelconque façon la préoccupation du patronat!

La convention sur l'assurance-chômage, annoncée en juin par le MEDEF et signée par la CFDT et surtout par la CFDT de Nicole Notat, représente une véritable déclaration de guerre du patronat aux travailleurs. Le Plan d'Aide

de Retour à l'Emploi, le PARE, vise à détruire le système de protection sociale, déjà bien limité, des salariés privés d'emploi. Ce plan prévoit, en effet, une période d'indemnisation de six mois, indemnisation réduite dès le deuxième refus d'un emploi proposé, quelles que soient les raisons de ce refus. Au quatrième refus, la radiation serait définitive avec les conséquences qui en découleraient: plus aucune indemnité, plus aucun droit.

Tel quel, le projet est si ouvertement défavorable aux chômeurs et a été si largement ressenti comme tel au moment de son annonce que le gouvernement lui-même a décidé de ne pas l'entériner, sans toutefois contester sur le fond la nécessité de revoir le fonctionnement de l'assurance-chômage et donc en reconnaissant le bien-fondé de l'initiative patronale... à tel point qu'il agréait, par arrêté, deux autres dispositifs figurant dans cet accord. Et dans les faits tout le monde, gouvernement comme syndicats signataires et non signataires, est bien d'accord pour se situer dans le cadre imposé par le patronat. Les syndicats signataires ont certes ouvertement cautionné l'opération du MEDEF, y compris

d'ailleurs son arrogance, son agressivité à l'égard des chômeurs, de tous les travailleurs, des syndicalistes et même du gouvernement. Il est vrai que ce dernier en a l'habitude et est consentant...

Mais si les syndicats non signataires se sont démarqués de l'entreprise, si le gouvernement a refusé d'avaliser l'accord tel quel, ni les uns ni les autres ne remettent en cause la démarche. Tous parlent de la nécessité d'une «vraie refondation sociale», qui serait à construire entre salariés, chômeurs, patrons et gouvernants. Tous les partis de la gauche plurielle (y compris le PCF), tous les syndicats (y compris la CGT), plaquent désormais la «refondation sociale», c'est-à-dire tout simplement la collaboration de classe, au premier plan, façon de jeter aux oubliettes la lutte de classe.

De la part du gouvernement, et de Martine Aubry en particulier, cela n'est pas une première. On se souvient que ce fut elle qui instaura la dégressivité des allocations Assedic, en 1992, alors qu'elle était ministre du Travail. Il n'y a pas à attendre qu'elle se préoccupe aujourd'hui d'améliorer la situation des chômeurs, ne serait-ce qu'en utilisant par exemple l'excédent financier de l'Unedic,

évalué à une dizaine de milliards de francs pour cette année, pour améliorer les indemnités ou pour indemniser les 42% de chômeurs qui ne le sont pas.

Par ailleurs, cette façon insistante dont les organisations syndicales, signataires ou non, s'accrochent au paritarisme, c'est-à-dire à la présence des patrons à leurs côtés, dans la gestion d'organismes sociaux comme l'Unedic, les Assedics ou la Sécurité sociale, est contraire aux intérêts des travailleurs. En revanche, on voit parfaitement l'intérêt que trouve le patronat à gérer l'argent des salariés, à décider de la façon dont il sera utilisé. Lorsque le MEDEF tape du poing sur la table en menaçant d'abandonner sa place à l'Unedic, le bluff est grossier et indécent. Et n'est-il pas tout aussi indécent de voir des organisations qui se réclament de la classe ouvrière quémander un accord avec les patrons?

Aujourd'hui, alors que les patrons sont à l'attaque et parlent de «refondation sociale» pour mieux mener une lutte de classe impitoyable contre le monde ouvrier, ce n'est pas de cela que les travailleurs et les chômeurs ont besoin. Mais bien de savoir comment ils peuvent organiser une véritable riposte d'ensemble.

Aline RETESSE

LES 35 H ÇA NE PASSE PAS

Martine Aubry se vante de sa loi sur les 35 heures, mesure qui est censée améliorer les conditions du monde du travail. Pourtant, ses mêmes services viennent de sortir une statistique édifiante: d'après le ministère du Travail, les journées de grève ont augmenté fortement en 1999 par rapport à 1998 (plus 42%), le nombre de salariés concernés augmentant aussi (30% de grévistes en plus). Il y aurait eu près de 500 000 journées de grève, d'après cette statistique établie à partir des rapports des inspecteurs du travail, qui ne recensent ni les conflits dans la Fonction publique ni ceux des très petites entreprises.

Parmi les sources de conflits, on retrouve les problèmes des 35 heures dans un quart des cas, et les salaires dans un peu moins de 30% des cas.

Le chiffre de 500 000 journées de grève reste encore deux fois moins élevé que ce qu'il était dans les années 80. Mais il indique au moins ce que les salariés pensent réellement des améliorations à la sauce Aubry. Et il indique surtout qu'ils semblent de moins en moins disposés à se laisser faire, et c'est le plus encourageant.

Alain LECAIRE

Rencontre de deux mondes



50 000 enfants, les «oubliés des vacances», sont venus à Paris, pris en charge par l'organisation humanitaire le Secours Populaire qui reste encore – mais dans quelle mesure? – liée au PCF. Ils ont pu visiter tel ou tel monument et rencontrer Zidane et Ronaldo au Stade de France. Et en prime – mais en est-ce vraiment une? – ils ont eu la possibilité de faire un détour par les modestes chaumières fréquentées par ces champions de la défense des pauvres que sont Chirac et Jospin.

Chirac a reçu à Rambouillet et s'est dépensé, paraît-il sans compter, pour serrer des petites mains qui se tendaient vers lui, tout bronzé et apparemment en forme après son séjour de trois semaines dans un palace de l'île Maurice facturé 460 000 francs! Jospin, tout aussi bronzé, revenant lui plus modestement de Belle-Ile, a dit que la bais-

se du chômage allait permettre aux familles populaires de partir en vacances.

Quand on connaît le nombre des chômeurs qui restent, mais aussi le montant des salaires de ceux qui ont trouvé du travail, on ne peut s'empêcher de penser que Jospin voudrait que ces enfants croient au Père Noël.

Cette séance a offert une journée de rêve à des enfants qui n'en ont guère. Mais elle a, du même coup, permis de rappeler qu'il y a toujours autant de Français qui ne bougent pas du tout de chez eux, 40% selon l'INSEE. Et dans les milieux populaires, les départs en vacances ont baissé depuis cinq ans.

Il y avait la journée de la femme, qui, une fois l'an, offre aux politiciens l'occasion d'y aller de leur couplet sur le sort des femmes, qui n'ont pas la place à laquelle elles ont droit dans la société. Il y a désormais la journée de l'enfance déshéritée...

Le calendrier des prestations de nos dirigeants se meuble.

Bonnes feuilles de « Paroles de prolétaires » d'Arlette Laguiller

Nous poursuivons cette semaine la publication d'extraits du livre d'Arlette Laguiller, *Paroles de Prolétaires*, paru au printemps 1999. Ce livre rassemble de nombreux témoignages de travailleurs illustrant ce qu'est aujourd'hui encore la condition de la classe ouvrière.

Le chapitre de ce livre intitulé *Les usines qui mutilent et qui tuent* montre comment de nombreux employeurs s'emploient à dissimuler les accidents de travail qui ont lieu dans leurs entreprises.

Le *Parisien* a publié il y a quelques mois une enquête mettant en lumière « les méthodes d'EDF pour le zéro accident », signalant les pressions exercées sur les victimes pour qu'elles ne déclarent pas les accidents du travail, et affirmant que les chefs d'unité étaient intéressés « sous forme de primes annuelles de plus de 200 000 francs au contrat d'objectif "zéro accident" ».

Maurice a aussi vu mettre en oeuvre cette manière de dissimuler les accidents du travail dans l'usine de la région lyonnaise qui l'emploie :

« Je suis cariste à la forge. Dans cet atelier, la principale nuisance est le bruit. Le poste le plus bruyant est le pilon.

Le conducteur du four fait chauffer les lopins d'acier jusqu'à 1 300 °C. Quand il ouvre le four pour prendre les lopins, il fait facilement 50 °C à son poste. Ensuite le lopin est pris par l'estampeur qui le manipule avec des tenailles et le place sur la matrice. On actionne ensuite le pilon. Du métal incandescent est projeté. Les gars ont souvent des brûlures sur tout le corps. Outre ces brûlures, beaucoup ont des problèmes de tendinites ou de lombalgies.

Quand quelqu'un est malade, la maîtrise téléphone pour prendre des « nouvelles ». Au passage, évidemment, le chef rappelle que ça coûte cher à l'entreprise. Ensuite, s'il y a arrêt de travail, le chef « suggère » de ne pas envoyer l'arrêt à la caisse de Sécurité sociale : « Tu peux rester chez toi deux ou trois jours, puis on essaiera de te reclasser. »

Cette pression contre des absences pourtant justifiées existe aussi pour les arrêts maladie, mais elle est systématique en cas d'accident du travail. Au retour, on est convoqué pour établir « l'arbre des causes » et la hiérarchie essaie souvent de nous culpabiliser en invoquant un éventuel non-respect des règles de sécurité.

Cela marche, parce que la maîtrise a évidemment beaucoup de moyens de pression : pas d'augmentations individuelles, refus d'arrangement pour les vacances, travaux les plus durs pour les récalcitrants...

Il y a beaucoup de jeunes intérimaires dans l'atelier, et pour eux les pressions sont encore plus fortes. Le moindre retard, le moindre accident, peut faire que le jeune soit renvoyé. Par exemple, un jeune accidenté a été reclassé comme cariste à l'extérieur, en plein hiver, sans veste de protection contre le froid.

La direction multiplie les réunions, en particulier sur la sécurité. Là évidemment elle ne discute jamais du budget concernant la sécurité, mais uniquement du « comportement des opérateurs ». Dernièrement, une

plaque d'assise au pilon se fendait régulièrement, mais le travail continuait. Il a fallu que le délégué HS inscrive cela au registre du CHS pour que la direction se décide à faire les réparations. Ensuite les chefs ont essayé de monter les ouvriers contre ce délégué, en voulant faire récupérer les heures perdues.

En tant que cariste, je fais un travail qui est le plus facile de la forge. C'est là, souvent, que la direction reclasse les malades ou les accidentés.

Mais les chariots élévateurs que nous utilisons sont des antiquités, ils ont facilement trente ans d'âge, la direction assistée n'est pas d'origine, et quelquefois elle n'est pas très assistée. Les allées extérieures et intérieures sont pleines de trous. Cela multiplie les risques d'accident, de chute de containers. Pour ceux qui, comme moi, travaillent à l'extérieur, il n'y a pas de chariots fermés en cas de pluie ou de froid. »

Roland, qui travaille depuis plus de quinze ans dans le même groupe, a vu lui aussi au fil des années de nombreux accidents du travail :

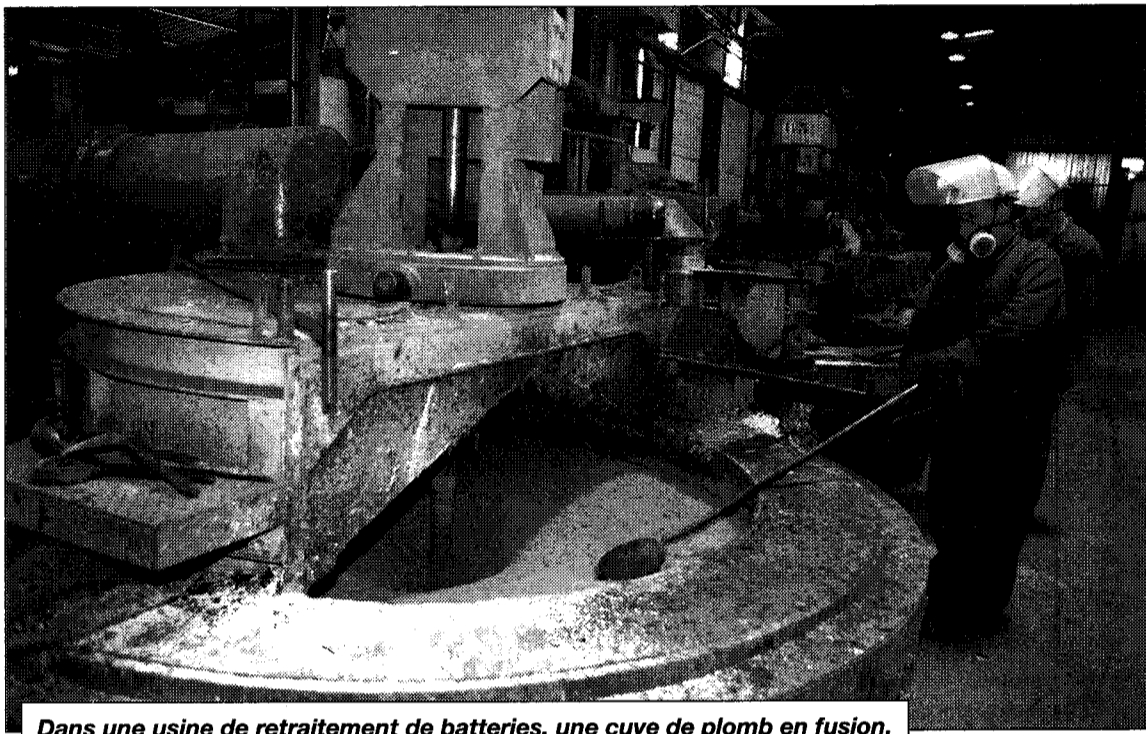
« Il y a quelques années un jeune qui était en CDD a eu un doigt coupé. Il travaillait à l'usinage des blocs. En bout de ligne, il y a une machine qui contrôlait automatiquement les blocs. Mais elle ne marchait pas bien : il fallait secouer les blocs à la main pour qu'elle se mette en route. Cela durait depuis des mois. La maîtrise était au courant, et le jeune avait été « formé » comme ça. Mais un jour le mécanisme de la machine s'est déclenché alors qu'il avait sa main dans un fût du bloc, et il a eu le doigt sectionné.

A la fonderie, un intérimaire qu'on avait envoyé faire du nettoyage sous un convoyeur à copeaux qui continuait à fonctionner a eu le bras arraché. Cela n'aurait jamais dû arriver, puisque le convoyeur aurait dû être arrêté pendant le nettoyage.

Quand il y a des accidents du travail, on propose systématiquement un reclassement au gars. Ça permet à l'usine de payer moins de cotisations pour les accidents du travail. D'ailleurs, les hôpitaux sont au courant et, à des gars qui avaient été envoyés à l'hôpital par la direction, on a dit en substance : « Ce n'est pas la peine que l'on vous fasse un arrêt, là où vous travaillez, vous serez reclassés. »

Un jour, j'ai attrapé un lumbago en portant des pièces qui pesaient entre 20

« CE N'EST PAS LA PEINE QU'ON VOUS FASSE UN ARRÊT »



Dans une usine de retraitement de batteries, une cuve de plomb en fusion.

et 30 kg. On devait les porter à la main car, s'il y avait bien un palan au-dessus de la machine, il n'y avait pas de crochet au bout du palan pour prendre les pièces ! J'ai été arrêté en accident du travail un peu plus d'une semaine, et quand je suis revenu au travail, mon contremaître m'a dit : « Dans vingt ans, vous serez encore AF3 » (ma qualification de l'époque, qui correspondait à OS3). Simplement parce que j'avais pris mes jours d'arrêt. Mais après mon accident, ils avaient quand même trouvé un crochet pour le palan.

Un ouvrier était tombé dans une fosse et s'était blessé au genou. Il est allé voir son médecin, qui lui a fait un arrêt de travail pour accident de travail. Le gars a ensuite téléphoné à l'usine pour qu'on lui envoie la déclaration d'accident du travail. Le responsable de la sécurité lui a répondu qu'il devait venir la chercher à l'usine. Cet ouvrier n'avait pas de voiture et habitait à cinquante kilomètres. Du coup il est allé voir son médecin et s'est fait mettre en maladie au lieu d'accident du travail, ce que l'employeur préfère.

Un autre ouvrier a eu un accident de trajet il y a quelques années. Il a d'ailleurs été reconnu travailleur handicapé par la Cotorep. Ensuite il a eu deux accidents du travail. Depuis il a régulièrement des problèmes à la colonne vertébrale et il s'arrête quelquefois. Tous les ans, ou presque, il reçoit une lettre de son chef d'atelier et du chef du personnel qui lui reprochent de perturber le « bon fonctionnement » de l'atelier. Récemment, il a reçu une lettre le menaçant de mesures « plus graves ».

Un magasinier qui approvisionne les lignes de montage des moteurs se coince un doigt entre deux pièces en les prenant avec un palan. Un témoin prévient le chef d'équipe du secteur pour qu'il l'envoie à l'infirmerie. Mais le chef commence d'abord à l'engueuler parce qu'il a pris deux pièces en même temps au lieu d'une, alors que tout le monde fait comme cela

pour aller plus vite, et que la maîtrise ne dit rien... sauf quand il y a un accident. Ensuite le chef appelle un de ses collègues. Tous les deux se font expliquer l'accident. Quand ils ont enfin fini de mener l'enquête, ils envoient quand même le magasinier à l'infirmerie, laquelle l'expédie à l'hôpital passer des radios. »

Arlette
LAGUILLER



Paroles de
prolétaires

Réponses des travailleurs eux-mêmes
à ceux qui prétendent
que la classe ouvrière n'existe plus
Plon

Pour se procurer, frais de port compris, *Paroles de prolétaires*, envoyer un chèque de 75 F à l'ordre de Lutte Ouvrière à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

En marge de l'affaire des otages de Jolo

L'HYPOCRISIE DES GRANDES PUISSANCES

Même si Chirac, Jospin et les autres dirigeants occidentaux se sont précipités devant les caméras pour saluer la libération de six des otages retenus par les rebelles philippins sur l'île de Jolo, les médias peuvent difficilement nier que le mérite de cette libération revient surtout à l'intervention du gouvernement libyen.

D'autant que, de son côté, le leader libyen Kadhafi ne se prive pas de souligner son rôle de premier plan dans cette affaire. C'est d'ailleurs à Tripoli que les ex-otages ont d'abord été acheminés pour participer à une grande réception officielle. Car Kadhafi entend bien profiter de cette affaire pour obtenir une certaine réhabilitation de son régime sur le plan diplomatique, accusé par les grandes puissances d'être une sanglante dictature et de soutenir bien des guérillas et des activités terroristes dans le monde.

Aujourd'hui encore, ces accusations sont largement reprises par la presse, en France notamment. Ainsi, du *Figaro* au *Monde*, les journalistes ont multiplié les allégations quant

aux relations « privilégiées » qu'entreprendrait le régime de Tripoli avec les rebelles philippins, et aux aides financières qu'il leur aurait apportées.

Certes, Kadhafi est un dictateur mais ce n'est pas cela qui dérange les représentants des grandes puissances. De l'Amérique latine aux Philippines pour les USA, du Maghreb à l'Afrique noire pour la France, les dirigeants impérialistes s'appuient sur des régimes qui ne valent pas mieux. Et en matière de terrorisme, de la guerre du Golfe au Kosovo, pour ne prendre que les exemples les plus récents, ils ont montré qu'ils n'avaient pas de leçons à prendre auprès d'un Kadhafi. Ils font en grand ce qu'ils lui reprochent de faire en petit.

En vérité, les dirigeants des grandes puissances reprochent surtout au dictateur libyen d'avoir jusque-là affiché une certaine indépendance vis-à-vis de leurs choix politiques. Mais rien ne dit qu'à l'avenir, ils ne composeront pas avec lui... comme ils le font avec bien d'autres dictateurs.

Roger MEYNIER

Sydney

P... de société

En Australie, la prostitution est tout à fait officielle, légale et très réglementée. A l'occasion des Jeux Olympiques de septembre prochain à Sydney, les propriétaires de maisons closes et les services « d'hôtesse » et de call girls comptent gagner beaucoup d'argent. Face à l'afflux de dizaines de milliers de supporters et de touristes, ils feront appel à des prostituées venues de toute l'Australie et même de l'étranger. De leur côté, les autorités de la ville mettront

à la disposition des touristes, dans les bars et les hôtels, des brochures sur le commerce du sexe à Sydney.

Les Jeux seront donc une bonne affaire pour les souteneurs, qu'ils soient « légaux » ou pas, mais les femmes qui se prostituent, elles, le font plus généralement poussées par la nécessité et souvent de force. Pour se faire « embaucher », certaines tentent d'entrer dans le pays avec un visa d'étudiante, par exemple. Une prostituée sud-africaine a expliqué à un journaliste qu'elle se

États-Unis Präsidentielles

Les candidats sentent le pétrole

Des journaux américains ont évoqué récemment les liens qui existent entre les candidats à l'élection présidentielle et les trusts pétroliers. C'est un sujet sur lequel lesdits candidats ne s'étendent pas car, aux Etats-Unis comme en France, les compagnies pétrolières n'ont pas bonne presse en ce moment, à cause de l'augmentation des prix de l'essence et du fioul domestique.

Apparemment, les pétroliers américains ont une préférence pour le républicain George Bush, auquel ils ont

offert 1,6 million de dollars pour financer sa campagne (contre 100 000 dollars seulement à Al Gore). Le père de l'actuel candidat (l'ancien président du même nom) avait justement fait fortune dans l'industrie pétrolière. Le colistier de Bush, lui, Dick Cheney, était jusqu'à son entrée en campagne PDG de la société de services pétroliers « Haliburn ».

Quant à Al Gore, il préfère rester discret malgré tout : son père, sénateur du Tennessee, est très proche d'une autre compagnie

pétrolière, « Occidental Petroleum Armand Hammer », dont il détient des titres pour une valeur estimée entre 500 000 et 1 million de dollars.

Voilà, des liens qui ne sont pas vraiment surprenants de la part de politiciens bourgeois, mais sur lesquels ils préfèrent restés discrets. On ne va tout de même pas avouer trop crûment que dans la politique du futur élu, les choix des puissances financières compteront bien plus que les souhaits des électeurs.

Ces vrais malades qui nous gouvernent

D'après une biographie de Nixon, dont des extraits ont été publiés par le *New York Times* et repris par la presse française, le président américain au moment de la guerre du Vietnam n'aurait pas toujours été au mieux de ses capacités : il aurait pris de lui-même un psychotrope, le Dilantine, qui à hautes doses provoquerait confusion mentale et troubles de comportement. C'est au point que son ministre de la Défense, Schlesinger, avait ordonné aux généraux de ne pas obéir aux ordres du pré-

sident sans que lui-même les ait contresignés...

C'est rassurant sur la santé mentale de ceux qui nous gouvernent ! D'ici qu'on apprenne, dans 25 ans, que Clinton sniffe de la colle à l'abri de son saxophone...

C'est sous la présidence de Nixon que la guerre du Vietnam a atteint son maximum d'intensité. Les bombardements ont tué, mutilé ; 25 ans après la fin de la guerre, les défoliants continuent à faire sentir leurs effets, et des centaines de milliers de Vietnamiens sont victimes de

malformations. Mais, du ministre aux généraux, personne n'a trouvé que les ordres de bombardement étaient fous...

C'est évidemment que les décisions des dirigeants des grandes puissances ne sont pas simplement dictées par leur état moral. Elles sont déterminées par les intérêts de ceux qui gèrent et profitent de l'économie. En toute lucidité et en toute indifférence au sort des populations. Pire que la folie des hommes, il y a celle du système.

Au sommaire de Lutte de Classe n°52 (été 2000)

- **France 1997-2000** : le désastreux bilan pour les travailleurs de trois ans de gouvernement de gauche plurielle
- **Italie** La déconfiture du centre-gauche
- **Haïti** Elections fabriquées et encadrement des quartiers pauvres
- **Loi d'orientation pour les départements d'outre-mer** Un emballage sur le changement de statut pour faire passer des mesures favorables au patronat
- **Etats-Unis** L'argent public transformé en profit privé
- **Municipales 2001** Discussions LO-LCR
- **Tribune de la minorité** Des coups de hache de Saint-Bernard à l'expulsion de la Bourse du Travail de Lille, comment la gauche a floué les sans-papiers

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres.

